

PRODUIT : ENDIT

SECTION 01 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT.....SLUYTER COMPANY LTD.  
 375 Steelcase Road East  
 Markham, Ontario L3R 1G3  
 Canada  
 Tel (905) 475-6011  
 Emergency # Call CANUTEC (613) 996-6666  
 DATE DU PRÉPARATION.....MAI 29/09  
 NOM CHIMIQUE.....ENDIT  
 UTILISATIONS DU PRODUIT.....DESODORISANT.  
 FAMILLE CHIMIQUE.....MELANGE A BASE D'ALCOOL

SECTION 02 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| INGRÉDIENTS DANGEREUX | Wt %    | L.E.P.  | # C.A.S. | DL/50, VOIE, ESPECE     | CL/50, VOIE, ESPECE                  |
|-----------------------|---------|---------|----------|-------------------------|--------------------------------------|
| ALCOOL ISOPROPYLIQUE  | 30 - 60 | 400 ppm | 67-63-0  | 5045 mg/kg<br>RAT ORALE | 16000 ppm 8 HEURES<br>RAT INHALATION |
| PROPYLENE GLYCOL      | 7 - 13  | 100 ppm | 57-55-6  | 2100 mg/kg<br>RAT ORALE | NON DISPONIBLE                       |

SECTION 03 : IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION

CONTACT AVEC LE PEAU.....PEUT CAUSER UNE IRRITATION MODERÉE, LA DELIPIDATION ET LA DERMATITE.

ABSORPTION PAR LA PEAU.....SANS OBJET.

INHALATION.....TEL QUE DECRIT PLUS BAS.

INHALATION CHRONIQUE.....IRRITATION DU NEZ ET DE LA GORGE.

INGESTION.....PEUT CAUSER MAUX DE TÊTE, NAUSEES, VOMISSEMENTS ET FAIBLESSES.

CONTACT AVEC LES YEUX.....IRRITANT. CAUSE DES DOMMAGES CORNEENS.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE....VOIR "VOIES D'EXPOSITION"

EFFETS D'UNE EXPOSITION.....RISQUE DE DOMMAGE AU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL. PEUT CAUSER NAUSEES, MAUX DE  
 CHRONIQUE TÊTE, ÉTOURDISSEMENTS ET SOMNOLENCE.

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX.....VÉRIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNÉENNES ET LES LUI ENLEVER  
 S'IL Y A LIEU. RINCER A GRANDE EAU IMMÉDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20  
 MINUTES. CONSULTER UN MÉDECIN.

CONTACT AVEC LA PEAU.....ENLEVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. LAVÉ LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON.  
 CONSULTER UN MÉDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.

INHALATION.....AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRÊT RESPIRATOIRE, UNE PERSONNE  
 QUALIFIÉE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN  
 MÉDECIN.

INGESTION.....DILUER AVEC DE GRANDES QUANTITÉS D'EAU OU DE LAIT. NE PAS FAIRE VOMIR.  
 CONSULTER UN MÉDECIN.

INFORMATION ADDITIONNELLE.....COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE RÉGION.

PRODUIT : ENDIT

-----  
**SECTION 05 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES**  
 -----

INFLAMMABLE ?.....INFLAMMABLE  
 SI OUI, DANS QUELLES.....PRODUIT COMBUSTIBLE. RISQUE D'INFLAMMATION PAR EXPOSITION A UNE SOURCE DE  
 CONDITIONS CHALEUR TELLE LA FLAMME NUE, LES ETINCELLES OU UNE TEMPERATURE SUPERIEURE  
 AU POINT D'ECLAIR.  
 PROCEDURES SPECIALES:.....LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DE VETEMENTS DE PROTECTION  
 EST REQUIS POUR LE PERSONNEL COMBATTANT L'INCENDIE. UTILISER UNE EAU  
 PULVERISEE POUR REFROIDIR LES SURFACES EXPOSEES AU FEU ET POUR PROTEGER LE  
 PERSONNEL.  
 POINT D'ECLAIR (C), METHODE.....14 C VASE CLOS TAG.  
 TEMPERATURE.....350 C  
 D'AUTO-INFLAMMATION  
 SEUIL MAXIMAL.....12.00  
 D'INFLAMMABILITE (‡ VOL)  
 SEUIL MINIMAL.....11.60  
 D'INFLAMMABILITE (‡ VOL)  
 MOYENS D'EXTINCTION.....MOUSSE ANTI-ALCOOL, CO2, POUDRE CHIMIQUE.  
 PRODUITS DANGEREUX DE LA.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2).  
 COMBUSTION  
 SENSIBILITE AUX CHOCS.....NON DISPONIBLE.  
 SENSIBILITE AUX DECHARGES.....NON DISPONIBLE.  
 ELECTROSTATIQUES

-----  
**SECTION 06 : DEVERSEMENTS ACCIDENTELS**  
 -----

FUITE / DEVERSEMENT.....ELIMINER TOUTE SOURCE D'INFLAMMATION TELLE QUE FLAMME NUE, ETINCELLES ET  
 RECHAUDS. EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR: ESSUYER LA SURFACE SOUILLEE. EN  
 CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR: RAMASSER LA MATIERE REPANDUE POUR ELIMINATION.  
 UTILISER UN ABSORBANT INORGANIQUE NON-COMBUSTIBLE. EMPECHER L'ECOLEMENT  
 DANS LES DRAIN, LES EGOUTS, ET AUTRES VOIES D'EAU.

-----  
**SECTION 07 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**  
 -----

PROCEDURES DE MANUTENTION.....NE PAS UTILISER A PROXIMITE DE MATIERES INFLAMMABLES. EVITER LE CONTACT  
 AVEC LA PEAU ET LES YEUX. MAINTENIR UNE BONNE HYGIENE PERSONNELLE.  
 CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....ENTREPOSER A L'ECART DES MATIERES OXYDANTES ET DE TOUTE SOURCE D'IGNITION.  
 ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN VENTILE.

-----  
**SECTION 08 : CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE**  
 -----

EQUIPEMENT DE PROTECTION  
 YEUX / TYPE.....LUNETTES DE SECURITE.  
 RESPIRATOIRE/TYPE.....PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE HOMOLOGUE NIOSH/MSHA SI LA TLV EST  
 DEPASSEE.  
 GANTS/TYPE.....GANTS IMPERMEABLES (NEOPRENE OU CAOUTCHOUC).  
 VETEMENTS/TYPE.....VETEMENTS PROTECTEURS APPROPRIES.  
 CHAUSSURES/TYPE.....BOTTES DE SECURITE SPECIFIEES POUR LE LIEU DE TRAVAIL.  
 AUTRES/TYPE.....DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SECURITE.  
 VENTILATION.....UNE VENTILATION NATURELLE SUFFIT EN CONDITION NORMALE.

PRODUIT : ENDIT

-----  
**SECTION 09 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**  
-----

ÉTAT PHYSIQUE.....LIQUIDE  
ODEUR.....ODEUR AROMATIQUE DE SOLVANT  
DENSITÉ.....0.86 - 0.90  
SEUIL DE L'ODEUR (ppm).....NON DISPONIBLE  
PRESSION DE VAPEUR..... 20 mmHg @ 20 C  
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1).....> 1.00  
TAUX D'ÉVAPORATION.....> 1.00 (ACÉTATE DE N-BUTYL = 1)  
POINT D'ÉBULLITION (deg C).....80 C  
pH.....NON DISPONIBLE  
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (%).....SOLUBLE  
COEFFICIENT DE REPARTITION.....NON DISPONIBLE  
EAU/HUILE  
VOLATILITÉ (%).....> 90%  
POINT DE CONGÉLATION.....< 0 C  
POINT DE FUSION (deg C).....NON DISPONIBLE  
POIDS MOLECULAIRE.....SANS OBJET

-----  
**SECTION 10 : STABILITÉ ET REACTIVITÉ**  
-----

INCOMPATIBILITÉ.....INCOMPATIBLE AVEC DES OXYDANTS PUISSANTS.  
CONDITIONS DE REACTIVITÉ.....THERMIQUES.  
PRODUITS DANGEREUX DE.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2).  
DECOMPOSITION

-----  
**SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ**  
-----

LIMITE D'EXPOSITION AU PRODUIT...VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.  
IRRITATION PAR LE PRODUIT.....IRRITANT POUR YEUX. IRRITATION PAR EXPOSITION PROLONGÉE.  
CAPACITÉ DE SENSIBILISATION.....NON DISPONIBLE.  
DU PRODUIT  
CANCERIGENICITÉ DU PRODUIT.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET CANCERIGÈNE NOCIF PRÉVU.  
TERATOGENÈSE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PRÉVU.  
MUTAGÈNESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGÈNES NOCIF PRÉVU.  
EFFETS SUR LE SYSTÈME.....AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE. AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTIVITÉ  
REPRODUCTEUR  
N'EST PRÉVU.  
PRODUITS SYNERGIQUES.....NON DISPONIBLE.

-----  
**SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**  
-----

ENVIRONNEMENT.....NON DISPONIBLE. DANGER POSSIBLE EN CAS D'INFILTRATION DES SOURCES D'EAU  
POTABLE. LE PRODUIT A UN ASPECT INESTHÉTIQUE ET PEUT ÊTRE NUISIBLE. NE PAS  
CONTAMINER LES EAUX DOMESTIQUES ET D'IRRIGATION, LES LACS, LES ÉTANGS, LES  
RUISSEAUX ET LES RIVIÈRES.  
BIODEGRADABILITÉ.....NON DISPONIBLE. LA PARTIE SOLVANT DU PRODUIT EST BIODEGRADABLE ET  
S'ÉVAPORE RAPIDEMENT.

-----  
**SECTION 13 : DÉCHETS**  
-----

ÉLIMINATION DES DÉCHETS.....CONSULTER UN EXPERT DÉCHETS DANGEREUX POUR UNE ÉLIMINATION APPROPRIÉE.  
SELON LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.

PRODUIT : ENDIT

---

SECTION 14 : TRANSPORT

---

CLASSIFICATION T.M.D.....ALCOOL EXEMPT

---

SECTION 15 : REGLEMENTATION

---

CONFORMITE RPC.....CE PRODUIT A ETE CLASSE CONFORMEMENT AUX CRITERES DE DANGER ENONCES DANS  
LE RPC, ET LA FICHE SIGNALETIQUE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGES  
PAR LE RPC.

CLASSIFICATION SIMDUT.....CLASSE D DIV.2 CLASSE D DIV.2 SUBDIV.B

---

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

---

AVIS DU FABRICANT:.....L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALETIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE,  
EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASEE SUR DES DONNEES  
PRESENTEES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN  
QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE  
REPRESENTATION QUANT A SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.

URGENCE CANUTEC (613) 996-6666

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRESENTES SOIENT, A NOTRE CONNAISSANCE, JUSTE ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE,  
TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDEE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS  
N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES ACCIDENTALES, CONSECUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT  
ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NEGLIGENCE. RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ETRE ENTERPRETE COMME  
UNE RECOMMANDATION A UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT A UN BREVETS.